

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



**La Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment de La Réunion) et l'association SOLIHA s'unissent pour soutenir le secteur du BTP.**

***La Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la CAPEB et SOLIHA ont signé ce vendredi 24 juin 2022 un partenariat inédit à La Réunion.***

### **Un secteur touché de plein fouet par la flambée des prix des matières premières...**

Les entreprises artisanales du BTP, déjà fragilisées par les crises successives font face aujourd'hui à une augmentation généralisée des prix des matériaux de construction : **+80 % en un an pour l'aluminium, +50 % pour l'acier**. Cette flambée des prix impacte durement le premier secteur de l'artisanat en nombre d'actifs. Le Président Bernard Picardo rappelle quelques chiffres : « *le bâtiment représente 8 500 entreprises au 31 décembre 2021, dont près de 2 000 micro-entrepreneurs, pour un chiffre d'affaires estimé à 800 millions d'euros.* » La situation est par conséquent préoccupante pour l'économie réunionnaise. Les organisations socio-professionnelles ont tiré à plusieurs reprises la sonnette d'alarme. Un cri, entendu par La CMAR, établissement public représentant les intérêts généraux des artisans du bâtiment et opérateur de formation certifié Qualiopi.

### **Des perspectives pour l'avenir.**

Une analyse plus poussée du marché montre que le BTP reste un secteur porteur. Il y a, en effet, de bonnes raisons de se montrer confiant à moyen terme au regard de l'étude menée par l'Observatoire Economique de l'Artisanat. L'argumentaire repose sur des éléments factuels :

- La dynamique démographique : Selon les projections de l'INSEE, le parc de logements devrait compter 170 000 habitations supplémentaires en 2030.
- Des créneaux en devenir : le logement social est un créneau qui prend de l'importance. De même, les chantiers de l'amélioration et de la réhabilitation de l'habitat constituent des solutions d'affaires pour de nombreuses entreprises. Un parc de bâtiment résidentiel vieillissant, la hausse du prix des énergies fossiles, et les préoccupations environnementales grandissantes, poussent en effet les propriétaires à améliorer leur logement.
- Les investissements publics : même si les financements sont plus difficiles à mobiliser, les donneurs d'ordre font de réels efforts pour relancer la commande publique en matière de logements, d'infrastructures et d'équipements urbains.

[www.artisanat974.re](http://www.artisanat974.re)



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



C'est donc ce constat qui pousse aujourd'hui la CMAR, la CAPEB et l'association SOLIHA à unir leurs efforts. Le secteur du BTP doit être accompagné et les chefs d'entreprises épaulés dans leur volonté de trouver un second souffle. La montée en compétence pour accéder à davantage de marchés, voilà tout l'enjeu de cette convention de partenariat signée aujourd'hui.

### Objet de la convention

La convention a pour objet de mettre en commun les compétences des 3 partenaires afin d'œuvrer à l'émergence et la structuration d'une véritable filière dédiée à l'amélioration, la réhabilitation et la rénovation des logements sociaux et/ou occupés par des ménages à revenus modestes ou sociaux. Chaque partenaire va agir au regard de ses attributions afin de concourir à l'atteinte de l'objectif recherché. Des parcours de formations et de perfectionnements techniques et professionnels vont être proposés aux entreprises artisanales qui se positionnent sur ces chantiers spécifiques. Ainsi, de la sélection et l'agrément des entreprises habilitées, à la création et la promotion d'un label « Artisan de l'Amélioration de l'Habitat », les partenaires s'engagent à faire monter en compétences et en savoir-faire et savoir-être les professionnels locaux de la construction inscrits au Répertoire des métiers afin qu'ils répondent efficacement aux besoins d'une partie importante de la population. Ces marchés étant de plus en plus conséquents en volume et en valeurs, ils représentent une véritable opportunité d'affaires pour le secteur artisanal du bâtiment, une réelle réponse en termes d'offre de services et de prestations pour les bailleurs sociaux et une avancée importante en matière de politiques de l'habitat pour le territoire.

Il s'agit d'un partenariat unique et inédit à l'île de La Réunion entre :

- La CMAR (Représentée par son Président, **Monsieur Bernard PICARDO**) : une chambre consulaire, établissement public, représentatif des intérêts généraux des artisans du bâtiment et opérateur de formation certifié Qualiopi,
- La CAPEB (Représentée par son Président, **Monsieur Cyrille RICKMOUNIE**) : l'organisation professionnelle représentative de l'artisanat du bâtiment,
- Et SOLIHA (Représentée par le Conseiller Départemental, **Monsieur Augustin CAZAL**) : une association agréée par l'État, la Région, le Département et la CGSS spécialisée dans l'accompagnement des ménages réunionnais dans leur projet d'amélioration ou de construction de leur logement.

[www.artisanat974.re](http://www.artisanat974.re)



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



### LES PARTENAIRES EN BREF...

**Rôle de la CMA** : Informer, conseiller et accompagner les porteurs de projets et les chefs d'entreprises du secteur en renforçant la proximité entre les ressortissants, la CMA et l'ensemble des partenaires de l'entreprise.

- 22 000 entreprises inscrites au répertoire des métiers
- 250 métiers
- 2 200 apprentis

**Rôle de la CAPEB** : La CAPEB Réunion, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment de La Réunion, est le syndicat patronal représentant l'artisanat du bâtiment. Indépendante de la puissance publique, ses missions sont les suivantes :

- Représenter et défendre
- Conseiller et anticiper
- Promouvoir

**Le rôle de SOLIHA** : L'association SOLIHA (SOLIDAIRES pour l'HABITAT) Réunion (ex-PACT REUNION), affiliée à la Fédération Nationale SOLIHA est une association loi 1901 créée en 1979 à l'initiative des pouvoirs publics pour permettre d'améliorer les conditions de vie dans le logement des ménages à revenus sociaux ou modestes. Elle accompagne les ménages réunionnais dans leur projet d'amélioration ou de construction.

### Contact Presse :

	Émilie DE BALMANN RESPONSABLE COMMUNICATION		
	✉ <a href="mailto:emilie.debalmann@cma-reunion.fr">emilie.debalmann@cma-reunion.fr</a>		☎ 0262 21 04 35 (Standard) 0262 90 81 61 (Ligne directe) 0692 70 07 21 (Portable)
	🏠 42, Rue Jean Cocteau, BP 10034, 97491 Sainte-Clotilde Cedex		🌐 <a href="http://www.artisanat974.re">www.artisanat974.re</a>
	📺 Suivez-nous sur Facebook		
SOUTENIR LES ARTISANS, C'EST ESSENTIEL !			

[www.artisanat974.re](http://www.artisanat974.re)

